Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 54 (1921-1922)

Heft: 208

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1922

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Séance ordinaire du mercredi 11 janvier 1922.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

M. le président prend possession de sa charge et remercie la Société de la confiance dont elle l'honore; il donne connaissance des lettres de démission de MM. Demierre, Grin-Voruz, ancien pasteur, et Maurice Millioud, professeur. Le président annonce que la commune de l'Isle fait don à la Société du bloc erratique dit « du Petit Chardevaz »; il remercie M. Moreillon à qui la Société doit, une fois de plus, un don précieux. La convention suivante a été signée :

CONVENTION

La commune de l'Isle cède et remet en toute propriété à la Société vaudoise des Sciences naturelles le bloc erratique dit du Petit Chardevaz, ayant fait l'objet d'une délibération du Conseil général de la commune de l'Isle le 16 juin 1898.

Pour autant que le bloc subsistera, la commune donne gratuitement la jouissance du terrain sur lequel il repose et ne réclamera pour cela aucun impôt communal.

En compensation, la Société vaudoise des Sciences naturelles s'engage à ne pas exploiter ce bloc et à prendre, d'entente avec la commune de l'Isle, toutes les précautions utiles à sa conservation.

Au cas où la commune [de l'Isle vendrait cette propriété, le dit bloc restera toujours acquis, et aux mêmes conditions, à la Société vaudoise des Sciences naturelles.

Ainsi fait à l'Isle en deux doubles et de bonne foi, le 7 janvier 1922.

Au nom de la Municipalité de l'Isle :

Le Syndic:

Le Secrétaire :

L.-A. FAVRE.

J. WULLIENS.

Au nom de la Société vaudoise des Sciences naturelles :

A Lausanne, le 18 janvier 1922.

Le Président :

La Secrétaire:

A. MAILLEFER.

R. JOLIMAY.

M. le professeur Henri Blanc prend la parole pour remercier, au nom de la Société, M. Jacot-Guillarmod, de la grande activité qu'il a déployée pendant sa présidence.

- M. Amann. Sur une application du calcul des probabilités aux sciences biologiques expérimentales.
 - M. André (Genève). Les omblières du Léman.
 - M. Eugène Mayor. Urédinée nouvelle.

Séance ordinaire du mercredi 25 janvier 1922.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

Les procès-verbaux des 7 et 21 décembre sont adoptés.

Le Président donne connaissance de la démission de M. Feuilletau de Bruyn.

Communications scientifiques.

M. Francis Messerli. — Où en est la question du goitre endémique ?

Prennent la parole au sujet de cette communication : MM. Bonjour, Jaccard, Piccard, Faës et Mlle Feyler.

Visite à l'exposition antivénérienne à la Grenette et démonstration par M. Messerli.

Séance ordinaire du mercredi 1^{er} février 1922, consacrée à la sécheresse 1920-1921.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

Le président annonce les candidatures de M. le prof. Dr Louis Michaud, présenté par MM. les prof. Perrier et Paul Dutoit; M. le Dr Henri Paschoud, présenté par MM. Perrier et Amann; M. Mühlethaler, présenté par MM. Louis Baudin et Raphaël Cordone.

M. le Dr Georges Montandon fait don à la Société de ses ouvrages : Mission en Sibérie, 22 mars 1919 - 17 juin 1921. Extrait de la Revue internationale de la Croix-Rouge, 3° année, n° 36, 15 décembre 1921, pp. 1197-1232, tome IU (1921). — Archives suisses d'anthropologie générale : Notice préliminaire sur les Aïnou.

- M. P.-L. Mercanton. A propos de la sécheresse 1920-1921.
- M. Pierre-Th. Dufour. La période de sécheresse exceptionnelle d'octobre 1920 à décembre 1921 et sa répercussion sur l'alimentation en eau de la région de Lausanne (avec projections).
 - M. Moreillon. L'évaporation à Montcherand.
 - M. Chr. Bührer. La pluie à Montreux.
 - M. F. Tauxe. Les pseudo-pilotis du lac de Joux.
 - Dr L. Jeanneret. La tuberculose et la chaux (avec démonstration).

Séance ordinaire du mercredi 15 février 1922.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

Le président annonce le décès de M. le D^r Lucien Jeanneret, et de M. le professeur D^r Th. Studer, membre honoraire, à Berne. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Le président annonce les candidatures suivantes : MM. Robert Piguet et André Menétrey, présentés par MM. Jomini et C. Dutoit.

MM. le Dr H. Paschoud, le Dr Michaud, M. Mühlethaler sont proclamés membres effectifs de la Société.

Le président donne lecture d'un article sur l'origine du pétrole publié dans la revue *Automobilia* par M. E. Weiss et communiqué par M. Henri Cauderay, à Paris (à la salle de lecture pour consultation).

Communications scientifiques.

- M. Faes et Staehelin. Le développement du coître de la vigne (maladie de la grêle).
- M. Tonduz. La statistique des vins. Démonstrations de projections épiscopiques et microscopiques.
 - M. Martinet. Triage mécanique des semences.
- M. Ch. Meylan. « Contribution à la connaissance des lichens du Jura. » Ce travail paraîtra au Bulletin de mars.

Assemblée générale du 1er mars 1922.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

MM. A. Menétrey et R. Piguet sont proclamés membres effectifs.

Adjonction au procès-verbal du 21 décembre 1921 : Il est décidé qu'il ne sera plus fait de distinction entre les petits et les grands articles pour les tirages à part fournis aux auteurs ; jusqu'à 100 exemplaires la Société paie la moitié des tirages à part ; pour plus de cent exemplaires la Société ne paie que les 50 premiers.

M. P. Tonduz présente le rapport des commissaires-vérificateurs : « La Commission de vérification des comptes s'est réunie le mercredi 1^{er} mars à 14 h. 15 au local de la bibliothèque pour procéder à la vérification des comptes de l'année 1921 ; y assistait M. Ravessoud, ancien caissier en remplacement de M. Poget, caissier, malade.

En nous basant sur les éléments de comptabilité mis à notre disposition, et après les avoir pointés et comparés avec les écritures, nous avons reconnu leur parfaite concordance avec le livre de caisse et le Grand Livre. Le dépôt des titres appartenant soit à la Société, soit aux Fonds Agassiz et Forel a été de même trouvé en bon ordre et conforme aux livres.

En conséquence, la Commission a l'honneur de vous proposer :

- 1. De ratifier les comptes tels qu'ils vous sont présentés.
- 2. D'en donner décharge au Comité et au Caissier, en leur votant des remerciements pour la bonne gestion et la tenue irréprochable des comptes.
- 3. M. Poget, caissier, sortant de charge, la Commission en profite pour le remercier pour tout le dévouement qu'il a apporté à l'exercice de ses fonctions et fait ses meilleurs vœux pour sa guérison.

Lausanne, le 1er mars 1922.

P. Tonduz.

C. BIERMANN.

Pr C. Poget: A. Ravessoud.

Les comptes pour 1921 sont approuvés et décharge en est donnée avec remerciements au Comité et au Caissier.

Le président présente le **rapport des fonds Agassiz et Forel** pour 1921 : il n'a été fait aucune allocation sur le fonds Agassiz ; le fonds Forel a accordé une somme de 100 fr. à MM. Mercanton et Jacot-Guillarmod pour une exploration des rives du Léman en avion ; une somme de 1300 fr. a été dépensée pour l'exploration de la Grotte des Dentaux.

Le Président: A. MAILLEFER.

Le président donne lecture de la convention suivante passée entre M. le professeur E. Wilczek et la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

CONVENTION

Entre,

D'une part, M. le professeur Ernest Wilczek, à Lausanne,

Et d'autre part, la Société Vaudoise des Sciences Naturelles, représentée par son Président, M. le professeur Arthur Maillefer, à Lausanne, et sa Secrétaire, Mlle Rose Jolimay, à Lausanne, il est fait la convention suivante pour l'intelligence de laquelle il est préliminairement exposé ce qui suit :

- 1. M. le professeur E. Wilczek a, dans le but de favoriser la création d'un parc national dans la Suisse romande, récolté par souscription une somme de fr. 7500 environ.
- 2. Cette somme est actuellement déposée sur un livret à la Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit à Lausanne.
- 3. La réalisation du but poursuivi par M. le professeur Wilczek étant impossible actuellement, celui-ci désire que le fonds sus-mentionné soit conservé pour sa destination spéciale et augmenté par une bonne administration.

Sur ces bases il est convenu ce qui suit :

I. M. le professeur Wilczek remet ici, aux représentants de la Société

Vaudoise des Sciences Naturelles qui lui en donne décharge et quittance, les valeurs ci-après :

Trois obligations de 500 fr. chacune, 5 %, VIII^{me} Emprunt fédéral 1917, nº 3 13 096, 22 830, 22 831, coupons au 31 juillet 1922 attachés.

Cinq obligations de 1000 francs chacune, emprunt 5 % Vaudois 1919, nos 26 046-7, et 26 062-4, coupons au 1er mai 1922 attachés.

Une somme de mille sept francs et 20 centimes.

II. Ces valeurs constituent un fonds spécial qui est expressément destiné à favoriser la création d'un Parc National dans la Suisse romande.

III. La Société Vaudoise des Sciences Naturelles aura seule le droit de disposer de ce fonds dans le but indiqué et sous réserve de ce qui est stipulé dans la présente convention.

IV. La Société Vaudoise des Sciences Naturelles a la gérance et l'administration de ce fonds.

Ce dernier sera géré séparément, mais de la même manière que les biens de la Société. Toutes décisions relatives à ce fonds seront prises de la manière et dans les formes prévues par les statuts de la Société gérante.

Les comptes annuels, tenus indépendamment de ceux de la gérante, seront soumis au contrôle des organes de vérification de cette dernière.

V. La Société vaudoise des sciences naturelles a l'obligation de laisser ce fonds s'accroître de ses intérêts, de l'augmenter dans la mesure du possible, à l'exception des frais de gestion et d'une somme de 250 fr. qu'elle a charge de prélever annuellement pour la remettre à la commission pour les recherches scientifiques du Parc National Suisse, dans l'Engadine.

Cette rente sera payable jusqu'au moment où il sera disposé du fonds dans le but indiqué ou dans un but similaire.

Toutefois la Société gérante sera en droit de diminuer le montant de cette rente, dans la mesure qu'elle jugera convenable, si le fonds ou ses revenus venaient à s'amoindrir.

VI. La Société gérante, qui aura ainsi, à elle seule, le droit de décider de l'attribution du fonds, devra autant que possible tenir compte du vœu de M. le professeur E. Wilczek, de créer le Parc National dans le massif « Diablerets-Haut-de-Cry ».

VII Si, dans le délai de 50 ans dès aujourd'hui, il n'est pas créé de Parc National dans la Suisse romande, la Société Vaudoise des Sciences Naturelles pourra disposer du fonds dans un but analogue.

Lausanne, le 25 février 1922.

Ont signé: E. Wilczek, prof. — Au nom de la Société Vaudoise sciences naturelles: Le président, A. Maillefer; la secrétaire, R. Jolimay.

Le notaire Albert Perrin, à Lausanne, atteste la vérité des signatures de « Dr E. Wilczek, prof., A. Maillefer et R. Jolimay », apposées d'autre part en sa présence.

(Signé): ALB. PERRIN, not. L. S.

M. Wilczek demande l'insertion au procès-verbal de la phrase suivante :

Il est entendu que la redevance annuelle de 250 fr. payable à la commission des recherches scientifiques au Parc National de l'Engadine sera prélevée sur la rente du capital initial de 7500 fr. remis à la Société Vaudoise des Sciences Naturelles.

Le président, au nom de la Société, remercie très vivement M. le professeur E. Wilczek.

Communications scientifiques.

- M. W. Morton lit une communication de M. O. Meylan sur la vague de froid et l'oie rieuse.
- M. Duboux présente un travail de M. Cherix, sur les volumes atomiques et moléculaires.
 - M. E. Wilczek: Phénomène de réflexion sur un glacier.
- M. Wilczek communique une lettre de M. Farguet, à Martigny, sur les jouets valaisans et des photographies de jouets valdôtains.

Séance ordinaire du mercredi 15 mars 1922,

à 20 heures 15, Salle Tissot, Université Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

Communications scientifiques.

- M. Elie Gagnebin présente un travail de M. Horwitz : Notices préalpines.
- M. Duboux : Sur l'acidité réelle des vins.
- M. J. Piccard : Un cas singulier de congélation dans une marmite de géant.
 - M. Muller: Le pêcher et ses exigences.
- M. J. Amann présente un exemplaire d'un lichen, le « Leptogia microphylloïdes Nylander, récolté par M. l'abbé P. G. M. Rhodes, sur les murs de vignes à Chexbres (Vaud), 560 m. La détermination en a été faite par le lichenologiste anglais Helden.

Cette espèce rarissime n'avait (sauf erreur) pas été retrouvée depuis sa découverte dans les Vosges, il y a une quarantaine d'années. L'exemplaire de Chexbres est remis au Musée de botanique de Lausanne.

Séance ordinaire du mercredi 5 avril 1922.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

Les procès-verbaux des 11 et 25 janvier et du 1^{er} février 1922 sont adoptés. Le président annonce la candidature de M. *Henri Décombaz*, médecin à Lutry, présenté par MM. J. Jacot-Guillarmod et E. Décombaz, ingénieur, et donne connaissance de la démission de M. Serge Levenson.

Le président donne connaissance d'un don de fr. 100 dû à la générosité de M. J. *Piccard*, ancien professeur à l'Université de Bâle, membre honoraire.

Communications scientifiques.

- M. M. P. Cruchet. Etude d'une nouvelle rouille des Carex.
- Dr F. Messerli. La fréquence de la typhoïde dans la région irriguée de Malley. Prennent la parole au sujet de cette communication : MM. Ernest Wilczek et Jacot-Guillarmod.
 - Dr Bonjour. Le coeur et l'âme. (Projections).

Séance ordinaire du mercredi 19 avril 1922.

à 20 h. 15, Salle Tissot, Université.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

M. Henri Decombaz, médecin à Lutry, est proclamé membre effectif de la Société.

Communications scientifiques.

- M. P. L. Mercanton. Les glaciers et l'enneigement eu 1921.
- M. A. Maillefer. L'anatomie des prêles.

Séance ordinaire du mercredi 3 mai 1922.

Présidence de M. A. Maillefer, président.

Le président annonce la candidature de M^{11e} Suzanne Meylan, présentée par MM. E. Wilczek et A. Maillefer.

- M. N. Dr Popoff. Nombreux cas de malformations et de monstruosités chez l'homme (projections).
 - M. E. Wilczek. Etude sur les plantes de Jean Mayen.
- M. N. Oulianoff. Rapport sur les roches ramenées de Jean Mayen par M. Mercanton.
- M. P.-L. Mercanton. Jean Mayen : Quelques observations scientifiques (projections).

Séance ordinaire du mercredi 17 mai 1922.

Présidence de M. Arthur Maiilefer, président.

M^{11e} Suzanne Meylan, assistante de botanique à Lausanne, est proclamée membre effectif de la société.

Le président annonce que M. Auguste Forel fait don à la société d'un exemplaire de son livre : Le monde social des fourmis, tome IIe.

Communications scientifiques.

MM. Duboux et Parchet. — Application de la physico-chimie à l'analyse du sang.

E. Gagnebin. — Le crétacé de la chaîne Pléiades-Niremont.

Séance ordinaire du mercredi 7 juin 1922

Présidence de Arthur Maillefer, président.

Le président annonce que l'assemblée générale aura lieu à Montreux et Naye avec excursions aux carrières d'Arvel et Grottes des Dentaux les 24 et 25 juin 1922.

- MM. J. Piccard. La couleur des solutions d'iode à basse température. M. Lugeon et N. Oulianoff. — Sur le balancement superficiel des
- N. Oulianoff. Sur une simplification dans l'emploi du canevas stéréographique.

Assemblée générale du 24 juin 1922.

Les membres de la Société arrivant à Montreux par le train de 10 heures sont reçus à la Gare par M. Ed. Faes, professeur à Montreux, et se rendent à l'Hôtel Terminus où une collation leur est offerte par la Municipalité de Montreux; puis ils vont au Collège, où a lieu l'Assemblée générale.

M. Arthur Maillefer, président, salue les invités; il fait part à l'assemblée du décès de M. *Henri Jaccard*, membre émérite de la Société. L'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

Le Comité a reçu de MM. Maurice Lugeon, professeur, N. Oulianoff et E. Gagnebin une proposition de nommer membre honoraire M. le professeur *Pierre Termier*, directeur du Service de la Carte géologique de France, membre de l'Institut, inspecteur en chef des Mines, professeur de géologie à l'Ecole des Mines de Paris. Cette proposition est admise par l'assemblée par acclamation.

Communications scientifiques.

- M. A. Maillefer. Sur la génétique (avec projections).
- M. P.-L. Mercanton. Le front polaire et l'enchaînement des cyclones d'après Bjerknès (avec projections).
- M. P. Jaccard. De la représentation proportionnelle en sociologie végétale.

A 13 heures, banquet à l'Hôtel Terminus; une table très gracieusement décorée attendait les membres de la Société et leurs invités. M. Pierre-Th. Dufour, major de table, lit une lettre de M. le conseiller d'Etat Dubuis, qui se fait excuser, de même que M. le chanoine Besse, président de la Murithienne.

M. Dufour salue M. Paul Girardin, représentant la Société des Sciences naturelles de Fribourg, M. D'Eternod, de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Génève, M. J. Amann, délégué de la Murithienne, M. le Dr Vuilleumier, qui représente au banquet les Municipalités de Montreux-Planches, Montreux-Châtelard et Veytaux; il le remercie pour la collation offerte le matin aux membres de la Société, ainsi que pour le vin d'honneur servi au banquet.

Les membres ont ensuite pris le funiculaire Territet-Naye. Souper et coucher à Naye au Grand Hôtel. Le lendemain, sous la conduite de M. le Dr Jacot Guillarmod, les membres visitèrent les Grottes des Dentaux. M. Jacot Guillarmod fit un exposé relatif aux fouilles qui ont été faites par la Société.

PROCÈS-VERBAUX 4

Séance ordinaire du 5 juillet 1922.

Présidence de M. Pierre Th. Dufour, vice-président.

M. P. Dufour lit la communication suivante de M. Henri Blanc, professeur, concernant la Société helvétique :

« Le sénat de la Société helvétique des sciences naturelles a, dans sa dernière séance du 2 juillet, à Berne, décidé de proposer à la prochaine assemblée générale, qui aura lieu en août dans cette ville, le transfert du siège du Comité central à Lausanne. A l'unanimité, il propose comme président M. le professeur Lugeon, M. le professeur Wilczek vice-président et M. le professeur P. Dufour comme secrétaire.

Pour des raisons d'opportunité communiquées au Sénat, M. le professeur H. Blanc ne pouvait pas accepter la présidence pour la période de 1923 à 1929.

Seront proposés comme vérificateurs des comptes MM. Jules Amann et G. Dumas; comme vérificateurs suppléants: MM. H. Faes et M. Nicollier.

Communications scientifiques.

M. J. Chuard. — Le problème de la coloration des cartes en Analysis situs.

Prennent la parole au sujet de cette communication MM. Th. Dufour et Dumas.

Séance ordinaire du mercredi 25 octobre 1922.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

Le président fait part des décès de MM. G. Rey, à Vevey; Amstein, professeur, à Lausanne; Philippe Guye, membre honoraire; Albert Jaton, à Yverdon. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire. Le président annonce la démission de M. Henri Sensine, ainsi que les candidatures de MM. Alexandre Neukomm, étudiant, présenté par MM. H. Blanc et Murisier, et du D^r Bethencourt-Ferreira, à Lisbonne, présenté par MM. de Fejervary et P. Murisier. Le président lit une lettre de remerciements de M. Pierre Termier, de Paris, nommé membre honoraire.

Les procès-verbaux dès 15 février, 1 et 15 mars, 5 et 19 avril, 3 et 7 mai, 7 juin sont adoptés.

- M. E. Mermier. La géologie du Mormont.
- M. H. Blanc. L'épinoche à queue lisse dans le Léman.

Séance ordinaire du mercredi 1er novembre 1922.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

MM. D^r Bethencourt-Ferreira et Alexandre Neukomm sont proclamés membres effectifs.

Communications scientifiques.

- M. E. Gagnebin. La théorie de Wegner sur la dérive des continents.
- M. Moreillon. Les zoocécidies de la Suisse.

Le président lit une communication de M. J. Courvoisier sur la dissémination des Diatomées.

Séance ordinaire du mercredi 15 novembre 1922.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

Communication scientifique.

MM. A. Perrier et R. de Mandrot. — Elasticité et symétrie du quartz aux températures élevées.

Séance ordinaire du mercredi 6 décembre 1922.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 juin 1922 est adopté. Le président annonce les candidatures de MM. Louis Delgado-Padilla, et Willy Custer, étudiants, présentés par MM. H. Lador et E. Gagnebin.

Le président annonce que la Société a reçu un don généreux de l'un de ses membres à vie.

Communications scientifiques.

- M. E. André. Le lac Lioson et sa faune.
- M. D. Cruchet. Etude mycologique.

Mlle Suzanne Meylan présente un travail de M. E. Wilczek : Cordiceps capitata.

M. A. Gaud. — Insectes cavernicoles.

Assemblée générale du 20 décembre 1922.

Présidence de M. Arthur Maillefer, président.

Le président annonce les décès de MM. Maurice Décoppet, chef du Service fédéral des forêts, et Louis Pache, préparateur au Musée botanique, membres effectifs ; l'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

MM. Willy Custer et Louis Delgado-Padilla sont proclamés membres effectifs.

M. Andréas Sprecher, botaniste, à Zurich, est présenté comme candidat par MM. P. Jaccard et C. Schröter.

M. Arthur Maillefer lit le

Rapport du Comité sur la marche de la Société en 1922.

En 1922, la mort nous a enlevé deux membres honoraires: M. le professeur *Th. Studer*, à Berne, et M. le professeur *Philippe Guye*, à Genève; cinq membres effectifs: MM. *Lucien Jeanneret*, médecin à Lausanne, *Gustave Rey*, chimiste à Vevey, *Albert Jaton* à Yverdon, *Maurice Decoppet*, inspecteur fédéral des forêts à Berne, et *Louis Pache*, préparateur au Musée botanique de Lausanne. Nous garderons le meilleur souvenir de ces collègues disparus. Nous avons dù enregistrer six démissions et radier un certain nombre de membres qui ont refusé de payer la cotisation.

Pour compenser ces pertes nous avons nommé M. Pierre Termier, à Paris, membre honoraire, et nous avons admis douze candidats comme membres effectifs. Actuellement l'effectif de la Société est de 49 membres honoraires (49 en 1921), 305 membres effectifs (304 en 1921), 10 membres émérites (10) et 16 (9) en congé.

La société s'est réunie en 15 séances ordinaires et 3 assemblées générales ; il a été présenté 51 communications scientifiques dont 2 d'astronomie, 6 de zoologie, 13 de botanique, 1 de mathématique, 9 de météorologie et géophysique, 6 de médecine, 7 de géologie, 5 de chimie, 1 d'anthropologie et 1 de physique. Cette statistique montre une disproportion frappante entre le nombre de communications sur une branche donnée et le travail fait réellement dans cette science ; il serait bon que ce ne soient plus spécialement les sciences naturelles qui fassent le fonds de nos séances.

Le Comité s'est réuni 5 fois ; il a passé un acte relatif au Fonds Wilczek pour la création d'un parc national en Suisse romande, dont notre société a accepté la gérance ; il a également passé un acte avec la commune de l'Isle pour régulariser notre propriété du bloc erratique du Petit Chardevaz; nous sommes entrés en relation avec la commune de Monthey pour la cadastration de notre bloc erratique : la Pierre à Dzo.

L'année qui vient de s'écouler a surtout été consacrée à la réorganisation de notre administration ; l'an dernier vous avez admis la fusion des postes de secrétaire, d'éditeur du *Bulietin*, de caissier et de bibliothécaire. Cela a demandé un travail de mise au point considérable.

Les convocations faites autrefois par l'Adresse-Office le sont maintenant par notre dévouée secrétaire, Mlle Jolimay; je crois pouvoir affirmer que ce mode de faire a apporté une économie et une plus grande régularité dans les convocations.

C'est la bibliothèque qui a demandé le plus grand travail; par suite surtout de la désorganisation générale des échanges dus à la guerre, notre bibliothèque était dans un assez mauvais état; aussi votre président a-t-il porté son effort tout particulier sur la bibliothèque, aidé en cela avec dévouement par Mlle Jolimay; tous les périodiques ont été collationnés; les fascicules manquants ont été notés ; les volumes complets remis à la Bibliothèque cantonale; le «pittoresque local» attenant à la salle de lecture a été ainsi débarrassé des mètres cubes de brochures et de fascicules qui l'encombraient; le tout a été classé et remis à la Bibliothèque cantonale ; ce premier travail, qui a occupé toutes les vacances d'été de votre président, a permis de réclamer ensuite aux diverses sociétés correspondantes les fascicules manquants; Mlle Jolimay a ainsi écrit une quantité de cartes ou de lettres et nous avons déjà reçu plusieurs fascicules importants qui nous manquaient. Ce travail n'a pu encore être terminé mais le sera certainement avant le printemps prochain. Nous nous sommes aussi occupé de faire rentrer les ouvrages et fascicules détenus par nos membres. Certains ouvrages étaient depuis quinze à vingt ans chez le même membre ; il y a certainement ici un abus. Dorénavant il sera veillé à ce que les ouvrages rentrent au moins au bout d'une année ; ils seront alors remis à la Bibliothèque cantonale où le membre pourra les redemander. Nous éviterons ainsi la perte de livres. Le registre d'inscription des prêts a également été renouvelé et les inscriptions faites plus complètement de façon à faciliter le collationnement des périodiques; d'après l'ancien registre il était souvent difficile de savoir quel était exactement le fascicule détenu par un membre. Les inscriptions dans les registres d'arrivée des périodiques ont aussi été organisées de façon à voir au premier coup d'œil si l'arrivée se fait régulièrement et les réclamations sont faites immédiatement. Nous croyons que cette organisation, si elle est strictement appliquée dans l'avenir, permettra de conserver en ordre notre bibliothèque. Le « pittoresque local » annexé à notre salle de lecture a été réservé uniquement au logement des emballages et des meubles non utilisés. La salle de lecture mise en ordre est maintenant amplement suffisante pour le classement de nos périodiques.

Comme vous le savez, nos périodiques sont remis par année complète à la Bibliothèque cantonale, et il est important pour nous de savoir ce qu'ils y deviennent. Nous ne pouvons maintenant que nous louer de la bonne volonté que nous avons trouvée soit auprès de M. le directeur Reymond, soit auprés de M. Dubois, premier bibliothécaire. Ces messieurs ont compris

la valeur pour notre Université d'une collection de périodiques scientifiques telle que la nôtre et ils ont fait tous leurs efforts pour la classer et la mettre largement à la disposition du public. Cet hiver, un bibliothécaire volontaire, M. Choffat, est spécialement chargé du classement des collections que nous avons remises. La modicité du budget de la Bibliothèque cantonale ne lui permet malheureusement pas de relier nos collections; chaque année, cependant quelques séries passent à la reliure ; il est regrettable que pendant longtemps la Bibliothèque cantonale ait considéré les collections que nous lui remettions comme un « ballast » et que dès le début la reliure n'ait pas été faite régulièrement, comme notre Société le faisait quand elle seule devait pourvoir au logement et à l'entretien de sa bibliothèque.

Le Comité a accepté un certain nombre d'échanges nouveaux pour notre *Bulletin*; un certain nombre d'autres sont encore en suspens ; la liste des nouveaux périodiques sera publiée dans le *Bulletin*.

Il a paru en 1922 trois fascicules du Bulletin et deux des Mémoires; un quatrième et un cinquième fascicules du Bulletin auraient paru sans la grève des typographes. Les fascicules n'ont pas paru aussi régulièrement que nous l'aurions voulu; il a d'abord fallu que notre secrétaire fasse son apprentissage et au début elle devait attendre pour chaque chose l'avis du président, ce qui amenant des retards chaque fois d'un ou de deux jours, finissait par retarder sensiblement la date de parution; puis il y a eu des épreuves envoyées à des membres habitant à l'étranger qui se sont perdues ou qui ont dû suivre l'auteur dans de longs voyages. A l'avenir nous croyons que le Bulletin arrivera à acquérir une plus grande ponctualité et à paraître régulièrement comme c'était prévu 9 fois par an; mais ceci ne pourra se faire qu'à la condition que notre budget le permette. Notre situation financière n'est pas bonne du tout; quoique l'examen des comptes ressorte de l'Assemblée générale de mars, vous devez être mis au courant de la situation afin de comprendre le budget que nous allons vous présenter.

Depuis l'avant-guerre nous avons à peu près régulièrement publié chaque année sensiblement la même quantité de texte dans notre Bulletin; malheureusement les prix d'impression ont monté tellement que le Bulletin (y compris les Mémoires) nous coûte le double. Ces dernières années les budgets votés par l'assemblée prévoyaient un déficit de ce chef (par exemple pour 1922 : 2150 fr.); comme nous n'entamions pas le capital pour couvrir ce déficit prévu, il est arrivé que nous nous sommes trouvés débiteurs pour une somme considérable de l'imprimerie ; il est évident que nous ne pouvons plus continuer ainsi indéfiniment ; aussi votre comité a-t-il chargé votre vice-président, M. Pierre-Th. Dufour, de l'étude de la situation financière de la Société. Le Comité, assisté de la commission de vérification des comptes, a examiné les propositions de M. Dufour. Nous sommes arrivés à la conclusion que nos budgets futurs ne devaient plus prévoir de déficit ; comme le seul poste sur lequel nous pouvons faire porter une

réduction est notre Bulletin, nous avons dû ramener la dépense pour nos publications à 5500 fr. au lieu de 8500 fr. comme précédemment. Nous ne pouvons nous empêcher de penser que cela est profondément regrettable. Notre Bulletin est le moyen par lequel notre bibliothèque acquiert une quantité de périodiques nécessaires à la vie intellectuelle de notre Faculté des sciences et de tout le monde scientifique vaudois. Nous ne pouvons beaucoup le réduire sans risquer de nous faire perdre des échanges et surtout les plus importants; comme nous devons cependant opérer une réduction, il faudra surtout le faire sur la quantité et non sur la qualité; nous demanderons à nos membres de mettre la plus grande concision dans leurs travaux et mémoires; nous les prierons de ne plus envoyer à l'éditeur des manuscrits de premier jet, non relus ; nous avons l'impression que beaucoup de mémoires et travaux auraient beaucoup gagné à être soulagés de la moitié de leur texte. Votre Comité n'ose espérer que les auteurs se conformeront complètement à ces vœux; il faudra que les Comités futurs soient impitoyables et renvoient à leurs auteurs les manuscrits qui laisseraient l'impression qu'on pourrait les résumer. Que les auteurs recevant ainsi en retour leurs mémoires n'y voient pas une malveillance du Comité ou de tel de ses membres ; ce n'est que sous le coup de la nécessité qu'il sera procédé ainsi.

Le solde passif de nos exercices précédents sera amorti au fur et à mesure que des titres viendront à échéance ; cela nous est permis, notre capital étant supérieur au Fonds social statutaire de 75 000 francs, ce qui est dû à d'heureuses opérations financières lors de l'échéance de titres.

Avant la guerre, ce capital inaliénable de 75 000 francs représentait une valeur d'achat sensiblement double de ce qu'elle est maintenant ; la guerre nous a donc appauvris de moitié; n'y aurait-il pas moyen d'augmenter ce capital pour nous replacer dans les mêmes conditions qu'autre-fois ? Deux de nos membres ont fait cette année un geste dans ce sens et nous ont envoyé une somme de cent cinquante francs. Cet exemple ne sera-t-il pas imité ? Alors que des sommes considérables sont dépensées pour des œuvres charitables et sociales, n'y aura-t-il personne pour voir que ce qui a surtout permis l'amélioration de la vie pour les classes ouvrières aussi bien que pour les classes bourgeoises ce sont surtout les découvertes scientifiques ? Or les recherches scientifiques ne sont rien si elles ne sont pas publiées.

Une source de nos revenus est constituée par la redevance que l'Etat de Vaud nous paie contre la remise de notre bibliothèque. Cette redevance fixée en 1899 à 2000 fr., ne correspond plus à la valeur des collections que nous livrons, surtout si l'on tient compte que nous devons acheter sur nos fonds pour 600 fr. de livres que nous remettons à la Bibliothèque cantonale, que nous payons environ 500 fr. d'impôts et que les ports des Bulletins aux sociétés correspondantes nous coûte environ 250 fr. par an. Nous dépensons donc ainsi 1350 fr. et il ne reste ainsi que 650 fr. de la

redevance cantonale pour la publication du *Bulletin*, ce qui est loin de correspondre à la valeur des 300 exemplaires que nous réservons à notre échange; nous n'osons espérer, dans les circonstances actuelles où un vent de matérialisme semble souffler dans notre canton, un résultat favorable d'une demande d'augmentation de la redevance de l'Etat. Mais sûrement après la période critique actuelle, où l'on ne semble pas apprécier à sa juste mesure la valeur de la recherche scientifique, il viendra un moment où nous pourrons obtenir de l'Etat une participation financière plus forte.

Comme vous le voyez, ce sont surtout des questions administratives qui ont occupé votre Comité. Vous pourriez nous demander si la nouvelle organisation a fait ses preuves ; votre Comité vous demande encore un année d'épreuve pour se faire une opinion ; il y a eu un tel arriéré à ratraper qu'il n'est pas encore possible de dire comment cette organisation marchera dans les conditions normales.

En terminant je dois remercier Mlle Jolimay pour tout le dévouement avec lequel elle a accompli ses nouvelles fonctions ; je dois aussi des remerciements à mes collègues du Comité et en particulier à M. Dufour ; j'en dois également aux journalistes, en particulier aux représentants de la *Revue*, de la *Feuille d' Avis de Lausanne* et de l'Agence télégraphique qui ont rempli avec conscience le rôle certainement utile de mettre le grand public au courant de nos travaux.

M. Henri Blanc présente le Rapport de la Commission de gestion pour l'année 1923.

Cette Commission a tenu séance le mardi 12 décembre, à 14 heures, à la salle de lecture de la Société. M. le Dr Linder s'était fait excuser; M. le président Maillefer avait bien voulu donner à la Commission siégeant quelques explications dont elle avait besoin.

La Société a maintenant une salle de lecture en ordre, grâce au travail considérable que son président lui a consacré pendant toutes les vacances d'été et au delà, aidé par Mlle Rose Jolimay, secrétaire de la Société, qui n'a pas craint le travail supplémentaire que nécessitait la mise en ordre de notre bibliothèque. De nombreuses séries complètes de périodiques ont passé à la Bibliothèque cantonale, ce qui a beaucoup dégonflé la salle de lecture où il y a maintenant de la place; d'autres suivront mais il faut d'abord les compléter avant leur transfert. Plusieurs volumes prêtés manquent aussi, c'est pour cela qu'un avis a été envoyé à tous les membres de la Société, les priant de rendre à la bibliothèque ce qui lui appartient. Ce travail de revision s'impose pour que le service de Bibliothèque cantonale puisse à son tour activer le classement de nos publications scientifiques et de tous les périodiques que nous recevons par échanges ou par abonnements, qui sont payés par le fonds de Rumine réservé pour achats de livres. La Commission émet le vœu formel que chaque année, notre bibliothèque soit revisée et que tout ce qui a été prêté aux membres de la Société rentre pour cette revision qui pourrait se faire pendant les vacances d'été, avant ou après la revision du service de la Bibliothèque cantonale et universitaire.

Le nouveau service du secrétariat fonctionne d'une manière très satisfaisante et Mlle Jolimay s'applique à ce qu'il marche le mieux possible en venant plus souvent qu'elle ne le devrait de par ses obligations, dactylographier des jeux d'adresses pour l'expédition du *Bulletin*, des convocations, des envois de remboursements pour répondre surtout à des quantités de réclamations ayant trait aux échanges.

L'utilisation des clichés ayant servi à l'impression des travaux parus dans le *Bulletin* est une question qui devra sous peu être liquidée; nous recommandons bien au Comité de les envoyer, autant que faire se peut, dans les divers laboratoires de l'Université où ils pourraient être encore utilisés.

Si notre Bulletin doit nous satisfaire au point de vue édition, le changement de son format l'ayant très amélioré, il y aurait lieu de veiller scrupuleusement à en diminuer les frais d'impression et ceux de tirage à part.

La Commission remercie le Comité pour sa gestion durant l'année qui va se terminer ; il exprime sa reconnaissance à son président M. A. Maillefer, pour l'activité qu'il a déployée à la réorganisation de notre salle de lecture et à notre *Bulletin* pour lui donner, en sa qualité de rédacteur, toujours plus de valeur scientifique. Nos remerciements vont aussi à Mlle notre secrétaire.

Nous proposons à l'assemblée de décharger le Comité de sa parfaite gestion pour l'année 1921.

La Commission de gestion:

Henri Blanc. Ch. Linder. P Mercanton.

Le rapport de la Commission de gestion est adopté et décharge est donnée au Comité de sa gestion.

MM. Neukomm et Danila fonctionnant comme scrutateurs, l'assemblée nomme membres du Comité pour 1923 : MM. Auguste Barbey, Paul Cruchet, Paul Jomini, Arthur Maillefer et Albert Perrier. M. Arthur Maillefer est nommé président, M. Paul Jomini vice-président.

La Commission de gestion est composée de MM. Ch. Linder, président, P. L. Mercanton et A. Nicati. La Commission de vérification des comptes de MM. Ch. Biermann, Ch. Poget et M. Moreillon.

La cotisation pour 1923 est fixée à 15 fr. pour les membres habitant Lausanne, et à 10 fr. pour les membres forains ; la finance d'entrée à 5 fr.; les étudiants immatriculés à l'Université et les élèves des établissements publics d'instruction sont dispensés de cette contribution d'entrée.

M. A. Maillefer, délégué de la Société au Sénat de la Société Helvétique des Sciences naturelles présente un rapport succinct. M. Maillefer

est réélu délégué au Sénat de la Société Helvétique des Sciences naturelles ; M. Ch. Linder est désigné comme suppléant.

L'assemblée adopte le budget suivant présenté par le Comité :

Recettes: Contribution d'entrée, 100 fr.; cotisations annuelles, 3300 fr.; intérêts des créances, 3500 fr.; redevance de l'Etat, 2000 fr.

Dépenses: Bulletin, 5500 fr.; achats de livres et abonnements (Fonds de Rumine), 600 fr.; administration, impôts, 500 fr.; amortissement du mobilier, 200 fr.; traitements, 1600 fr.; dépenses diverses, 500 fr.

M. Linder présente le Rapport de la Commission vaudoise pour la protection de la Nature. 1922.

L'année écoulée a été marquée par deux événements heureux qui se sont suivis de près et pour lesquels nous devons de la reconnaissance à deux membres dévoués de la commission.

Grâce à l'entremise de M. Moreillon, inspecteur-forestier, la Commune de l'Isle a fait don à la Société vaudoise des Sciences naturelles du bloc erratique du « Petit Chardevaz » (convention des 7 et 18 janvier 1922, P.-V. Bull. SVSN, N° 204).

Puis, par une convention du 25 février 1922 (P.-V. SVSN, N° 206, p. 24), M. le professeur E. Wilczek remet à la garde et à l'administration de la Société vaudoise des sciences naturelles un fonds de 7500 fr. environ, par lui récolté, et destiné à la création, en temps favorable, d'un parc national dans la Suisse romande, autant que possible dans le massif des Diablerets-Haut de Cry.

La Commission n'a eu à intervenir dans aucun cas de protection ou de sauvetage de monuments naturels menacés. Elle saisit néanmoins l'occasion de ce court rapport pour recommander à ses membres de continuer à veiller et de faire appel, en cas de démarches nécessaires, au président soussigné.

Pour la Commission:

Dr Ch. Linder, Caroline 5 B., Lausanne.

- M. Paul Murisier présente le travail suivant :
- M. F. Santschi. Sur l'orientation sidérale des fourmis.